



**Conseil municipal | Séance du 1 juillet 2021**

## **Extrait du registre des délibérations**

**Délibération n°2021-07-01-3 | Administration générale - Congrégation de l'Ordre Monastique Vaisnava de Rouen - Modification des statuts - Changement de nom - Avis**

**Sur le rapport de Monsieur Moïse Joachim**

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 25

Date de convocation : 25 juin 2021

L'An deux mille vingt et un, le 01 juillet, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moïse, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur Joachim Moïse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Monsieur Edouard Bénard, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Christine Leroy, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Monsieur Jocelyn Chéron, Monsieur Johan Quéruel, Madame Alia Cheikh, Madame Noura Hamiche.

**Etaient excusés avec pouvoir :**

Monsieur Ahmed Akkari donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Madame Najia Atif donne pouvoir à Monsieur Edouard Bénard, Madame Agnès Bonvalet donne pouvoir à Madame Nicole Auvray, Madame Juliette Biville donne pouvoir à Monsieur David Fontaine, Monsieur Romain Legrand donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Carollane Langlois donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quéruel.

**Etaient excusés :**

Monsieur Brahim Charafi, Madame Sarah Tessier.

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Gonçalves José

Le Conseil municipal,

**Vu :**

- Le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29,
- La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association,
- Le décret du 16 août 1901 pris pour l'exécution de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association et notamment son article 21,

**Considérant que :**

- La congrégation de l'Ordre Monastique Vaisnava sollicite une modification de ses statuts pour changer de nom,
- Cette demande ne soulève aucune objection de la Ville.

**Décide :**

- D'émettre un avis favorable au changement de nom de la congrégation de l'Ordre Monastique Vaisnava de Rouen en « Radhakripa mission » et à la modification des statuts de la congrégation rendant possible ce changement de nom.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération, par 33 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyses  
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 02/07/2021

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20210701-lmc122486-DE-1-1

Affiché ou notifié le 6 juillet 2021